



**COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'OLUCOME N° 011/OLUCOME/12 /2023
PORTANT SUR LE PROJET DE LOI PORTANT SUR LA REVISION DU BUDGET
GENERAL DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2023-2024.**

**« Le Gouvernement burundais devrait adopter un budget d'austérité orienté
vers les secteurs porteurs de croissance. »**

1. A travers son communiqué de presse du 15 juin 2023, l'Observatoire de Lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME) avait recommandé à Son Excellence Monsieur le Président de la République de prolonger la durée d'étude du projet de loi de finances exercice 2023/2024 pour que ledit projet de budget soit étudié minutieusement et puisse répondre convenablement à la Vision du Burundi 2040 pays émergent et 2060 pays développé et de faire la révision budgétaire à mi-parcours au cas contraire car ledit budget était irréaliste avec un déficit global de plus de **728,9 milliards de BIF** dont une bonne partie devrait être financée par l'émission de bons de trésor. Cette situation se présentait ainsi alors que le pays avait une dette intérieure de plus de 4 mille milliards de Francs burundais. Les prévisions des dépenses totales de ce budget général de l'Etat exercice 2023/2024 étaient de **3 952,9 milliards de BIF contre 2 392,3 milliards de BIF** en 2022/2023.

2. Par rapport au budget général de l'Etat exercice 2022/2023, les prévisions des recettes du Budget Général de l'Etat 2023/2024 avaient augmenté de **46,9%** tandis que les prévisions des dépenses totales dudit budget 2023/2024 avait connues un accroissement de **65,23%**. Le déficit global a eu une augmentation de **269,2%**. Or, le gros du budget de l'Etat exercice 2023/2024 a été mis dans le fonctionnement et non dans l'investissement visant la croissance économique. Par rapport au même exercice budgétaire 2022/2023, les prévisions des dépenses courantes de l'exercice budgétaire 2023/2024 ont augmentées de **68,3%** alors que l'investissement sur les ressources nationales ont connu un accroissement de **33,3%**. **D'où cette situation analytique du budget général de l'Etat 2023/2024 avait conduit l'OLUCOME a recommandé au Sénat de retourner ce projet de budget de l'Etat exercice 2023/2024 au Gouvernement pour qu'un accent particulier soit mis sur les programmes d'investissement que ceux de fonctionnement, mais en vain.**

3. Vaut mieux tard que jamais, l'OLUCOME se réjouit de constater que le Gouvernement burundais vient de tenir en considération sa recommandation de réviser à mi-parcours le budget général de l'Etat 2023/2024. Ainsi, le Conseil des Ministres s'est réuni en séance extraordinaire ce mercredi 13 décembre 2023 à

lp

Bujumbura, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE. L'un des points à l'ordre du jour était l'étude **d'un Projet de loi portant révision du budget général de l'Etat pour l'Exercice 2023-2024**, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique. Pour contenir le déficit budgétaire, bon nombre de principes ont été pris en compte lors des discussions budgétaires avec FMI, à savoir :

- L'introduction des nouvelles activités n'est pas permise ;
- L'annulation des activités pour lesquelles les crédits dédiés aux constructions ou réhabilitations des infrastructures non encore engagés et dont les travaux n'ont pas encore démarré et envisager à les reprogrammer pour le budget 2024-2025 ;
- L'annulation des activités des troisième et quatrième trimestres prévues pour le fonctionnement de l'OBuha et de l'ARB sauf les salaires, pour consommer d'abord les montants se trouvant sur leurs comptes bancaires ;
- L'annulation des activités du FONIC prévues pour le troisième et quatrième trimestre sauf les salaires, afin que le FONIC consomme d'abord le crédit se trouvant sur son compte bancaire ;
- L'annulation des activités relatives à la commande publique dont le paiement se fait en devises étrangères et envisager de les reprogrammer pour 2024-2025 ;
- Ne faire que des réaménagements internes entre le troisième et le quatrième trimestre au sein d'un programme budgétaire.

4. L'une des observations et recommandations émise par les membres du Gouvernement lors de l'étude dudit projet de loi est de suspendre l'achat du matériel roulant sauf pour :

- o L'armée et la Police ;
- o le Ministère de la Justice ;
- o huit (8) véhicules destinés aux écoles à internat.

Pour l'OLUCOME, les principes pris lors des discussions budgétaires, les observations et recommandations émises lors de ce conseil des Ministres ne sont qu'un pas franchi. Cependant, le Gouvernement devrait orienter une bonne partie du budget général de l'Etat 2023/2024 vers les secteurs porteurs de croissance économique et non ceux de fonctionnement selon un modèle choisi de son économie d'autant plus que sur le plan économique, la croissance économique est estimée par le Gouvernement à 3,0% en 2023 contre 1,8% en 2022. Elle est projetée à 4,3% en 2024. Le Gouvernement devrait abandonner cette habitude des autorités où on se rend compte qu'une seule autorité est accompagnée dans son cortège par 30 véhicules de luxe qui consomment également de carburant dans un pays qui est classé par les institutions internationales crédibles comme un pays le plus pauvre du monde. Toutes les dépenses de fonctionnement qui ne contribuent pas à la production (PIB) qualifiées par l'OLUCOME d'inutiles devraient être supprimées dudit projet de loi portant révision du budget général de l'Etat exercice 2023/2024. Le Gouvernement devrait choisir un modèle de son économie et choisir quels secteurs

lp

porteurs de croissance économique à privilégier plus que les autres et y investir à haut niveau.

5. De tout ce qui précède, l'OLUCOME recommande, ce qui suit :

Au Gouvernement :

- Vu la carence des devises au pays, vu la dépréciation monétaire existante au pays et vu l'inflation galopante (le taux d'inflation de 26,8% à la fin septembre 2023 contre 18% à la fin septembre 2022), l'OLUCOME recommande au Gouvernement de prioriser le secteur des produits exportables et d'y investir beaucoup pour que l'aide au développement et le développement des cultures industrielles (café, coton, thé, avocats, prunes du japon,...), du tourisme, de la diaspora et des investissements directs étrangers soient effectifs en vue de l'augmentation de la quantité de devises dans le trésor public ;
- Partager avec équité le peu de devises existantes aux demandeurs et punir ceux qui utilisent ces devises pour des fins non convenues avec la Banque centrale ;
- Mettre en place des mécanismes très rigoureux de rapatriement des devises de l'étranger ;
- Prévoir un budget pour mettre à contribution le travail d'experts afin que ces derniers puissent accompagner le pays dans les grandes réformes macro-économiques dans le but d'atteindre les objectifs de la vision 2040-2060 ;
- Exiger aux mandataires publics et autorités de déclarer leur patrimoine dans les délais prévus par la loi en entrant ou sortant de leurs fonctions en vue de protéger la richesse nationale et ne plus exercer le commerce.

Au Parlement :

- De voter le projet de loi portant révision du budget général de l'Etat 2023/2024 s'il est d'austérité et orienté vers les secteurs porteurs de croissance économique.

Fait à Bujumbura, le 18/12/2023

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

